

Nom du produit

R1

(Driver extérieur)

Description technique

Ce projecteur est idéal pour être installé au mur ou au plafond. R1 est équipé de la technologie LED la plus avancée qui assure un éclairage performant sous le signe de la durabilité énergétique. Corps en aluminium moulé sous pression en alliage UNI EN 1706 (Faible teneur en cuivre) peint à poudre polyester. Equipé d'un support en acier galvanisé peint et goniomètre in techno-polymère PA66. Visserie en acier inox AISI 304. Joints en silicone. Disponible sur demande avec verre trempé de type sodium-calcium Épaisseur 3 mm, 91% de transparence et IK07.

Source lumineuse au LED (lumileds), température couleur (4000 K).
Haut coefficient de rendu chromatique CRI>80. Optique en PC optique.

Alimentation

Driver extérieur ON-OFF, dimmable o DALI.
Input voltage 220-240V AC 50/60Hz.
Temperature -40° +45°

Installation

Mur et plafond

Applications

Décoration de façade, Zones commerciales, Parkings, Entrepôts, Installations publicitaires

Dimensions (mm)

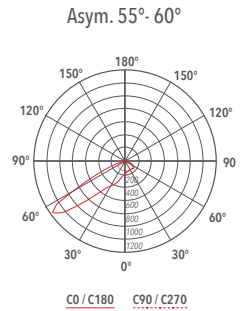
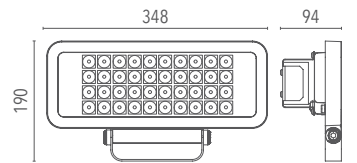
348 x 190 x 94

Couleur

Gris foncé **4**

Répartition de la lumière

≥100.000 hr L90B10



Code	Source	Puissance	Lm (Output)	Lm (Tc=25°)	Temperature	CRI	Beams	Couleur	Control
L00R140S8BL40080	LED	80 W	7876 lm	12800 lm	4000 K	>80	S8	Gris foncé	-
L00R140S8DI40080	LED	80 W	7876 lm	12800 lm	4000 K	>80	S8	Gris foncé	Dimmer
L00R140S8DA40080	LED	80 W	7876 lm	12800 lm	4000 K	>80	S8	Gris foncé	DALI

Accessories



Câble avec connecteur
Ca. 2 m., Con 2 pôles
LKITA00000000040
Ca. 2 m., Con 3 pôles
LKITA00000000041



Kit de support de plafond
LKITA00000000060
Fer galvanisé
LKITA00000000061
Inox



Raccord de pôle A
Max 4 x R
LKITA000000040001



Connecteur rapide
IP 2 pôles
LKITA00000000017



Connecteur rapide
IP 3 pôles
LKITA00000000003



Raccord de pôle B
LKITA000000040109

LANZINI indique dans les catalogues le flux lumineux de sortie du luminaire avec une tolérance de ± 10% par rapport à la valeur indiquée. Le total W indique la puissance totale absorbée par le système LED + alimentation qui ne dépasse pas le 10% de la valeur indiquée.